

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

14

Total votants :

53

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 23 novembre 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE  
Atlantique DE LAVERNAY à Catherine MAZELLIER  
Daniel BERTHUCAT à Tony BERNARD  
Ghislaine DUBIEN à Christiane SAMSON  
Michel GONIN à Rachel BOURNIER  
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Didier CORNET  
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ  
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON  
Sylvain HERMAN à Claude GOUILLON-CHENOT  
Taya ADJIMI à Hélène BOUDON  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

RÉVISION DU PRIX DE COMMERCIALISATION DES TERRAINS  
ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LAGAT

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Accompagner le développement économique des entreprises locales et accueillir de nouvelles activités est une des grandes priorités de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne qui mène plusieurs actions pour augmenter l'offre foncière et immobilière sur le territoire intercommunal.

Considérant le contexte national où l'ambition « zéro artificialisation nette » à horizon 2050 est clairement posée et la rareté du foncier économique disponible sur le territoire intercommunal, il est proposé de valider les modalités de vente suivantes pour l'espace d'activités de Lagat situé à Courpière :

- Prix de vente :
  - 40 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge pour les activités du secteur marchand ;
  - 30 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge pour les activités d'intérêt général ;
- Régime de TVA sur marge.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le prix de vente des terrains pour les activités classiques du secteur marchand à 40 euros du m<sup>2</sup> hors TVA ;
- **Approuve** le prix de vente des terrains pour les activités d'intérêt général à 30 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge ;
- **Précise** que les terrains seront vendus sous le régime de la TVA sur marge,
- **Exprime** sa volonté d'inscrire dans les actes notariés une clause résolutoire de la vente en cas de non achèvement des constructions dans un délai de 36 mois,
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 39	Représentés : 14	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

